

Wolfgang RAIBLE (éd.). *Romanistik, Sprachtypologie und Universalienforschung. Plädoyer für eine integrale Romanistik. Beiträge zum Freiburger Romanistentag 1987* (1989). TBL 332. Günter Narr Verlag.

On sait que le XX<sup>e</sup> siècle a renoncé à la typologie générale et universelle. La raison en est manifeste: les typologies du siècle précédent, y compris la «très fameuse classification» des langues en synthétiques, analytiques et agglutinantes, donnaient une vision trop fragmentaire de la réalité linguistique pour être acceptées par les savants de notre siècle. Cependant, dans le domaine des langues romanes, les dernières décennies voient paraître un foule d'articles consacrés non seulement au français, mais aussi à d'autres langues romanes de sorte que, dans les années 80, la question de possibilité d'une typologie intégrale des langues romanes devient légitime.

Les matériaux de la conférence organisée en Allemagne nous donne une certaine idée de l'apport des romanistes de ce pays à l'élaboration d'une conception d'analyse intégrale des langues romanes.

Une description généralisante est entamée par H. Seiler. Elle a trouvé une continuation dans le cadre du «Kölner UNITYP-Projekt» dont les grandes lignes sont esquissées dans l'article de K. H e g e r *Grundsätzliche Überlegungen zum Thema «Romanistik, Sprachtypologie und Universalienforschung»* (pp. 263-270). Ce «Projekt» est fondé sur une opposition de principe qu'il y a entre typologie des langues et étude des universaux. Le premier procédé a un caractère inductif, le deuxième, un caractère déductif. Les universaux servent de *tertia comparationis* aux analyses contrastives.

A ce propos, une explication s'impose: on envisage deux types d'universaux: ceux du premier type contiennent des constatations censées caractériser toutes les langues du monde, ceux du second sont des concepts servant de point de départ à l'analyse contrastive de langues choisies. Par ex., J. Di Pietro (1976) compare l'anglais et le chinois dans le cadre de l'universel NOMBRE (p. 30). Or, nous ne voulons pas critiquer l'utilisation d'universaux en tant que *tertia comparationis*, procédé postulé non seulement par le «Projekt». Cependant, nous pensons que le caractère empirique ainsi que l'exhaustivité de la comparaison peuvent être assurés par la réalisation du postulat suivant: la catégorie qui sert de *tertium comparationis* devrait être de dimensions minimales à condition de comporter les mêmes traits généraux dans les langues comparées. Nous avons expliqué ce postulat à l'exemple de la notion de catégorie dérivative (Gawełko 1987-1988 p. 67).

Les linguistes allemands représentent souvent une opinion qui paraît contenir une contradiction. H. T h u n (*Der Gebrauch des Subjektpromens der 3. Person im Romanischen aus typologischer Sicht* pp. 191-222) la présente comme suit: «Die integrale Typologie ist bekanntlich zunächst einzelsprachlich, dann sprachvergleichend». Il ne s'agit pas là de la démarche fréquente en grammaire contrastive qui consiste à décrire, d'après un modèle préétabli, les langues comparées pour passer ensuite à une comparaison. Au contraire, il s'agit d'établir tout d'abord le principe typologique qui préside au fonctionnement d'une langue concrète pour voir

si et comment il se retrouve dans d'autres langues. Cette opinion est normalement attachée à E. Coseriu (cf. son article *Der romanische Sprachtypus. Versuch einer neuen Typologisierung der romanischen Sprachen*, inséré dans: *Energeia und Ergon* p. 207-224), qui définit tout d'abord la tendance analytique du français se manifestant avec une intensité accrue au cours des siècles pour la comparer par la suite à celle des autres langues romanes. D'après Coseriu le français est une langue romane puisque la notion «roman» est une notion historique, non typologique. Du point de vue typologique, le français occupe une position excentrique par rapport aux autres langues romanes.

Cependant, une telle démarche, même si elle est apte à définir le principe fondamental qui détermine le développement des langues particulières, ne conduit pas à l'élaboration d'une typologie intégrale des langues romanes. Nous en avons proposé une sur la base des critères qui se rapprochent plutôt de ceux élaborés par H. Haarmann que de ceux envisagés par Coseriu (cf. Gawelko 1991).

Dans l'i n t r o d u c t i o n du travail recensé (pp. VII-XXXI), W. R a i b l e parle du fait que la typologie linguistique a pour but de former des types de langues. L'essentiel est que l'appartenance d'une langue au type donné soit déterminé sur la base non pas d'un trait mais d'un faisceau de traits.

Les tendances universalistes font moins l'intérêt des autres articles. P. S t e i n (*Überlegungen zu einer quantitativen Analyse im Bereich der historisch-vergleichenden Syntax der romanischen Sprachen* pp. 55-98) analyse la fréquence d'emploi des temps passés dans les langues française, italienne, espagnole et roumaine. Les résultats, bien que basés sur les traductions d'un seul ouvrage (*Ab Urbe Condita*), sont susceptibles de généralisation. Cependant, on peut s'étonner que l'auteur se soit refusé à toute explication des faits observés. A ce propos, nous pouvons faire les suggestions suivantes. En ce qui concerne le problème de la fréquence considérable du passé composé dans le français du XIII<sup>e</sup> siècle et sa diminution relative par rapport au passé simple, on peut l'attacher, d'une part, à la tendance analytique qui s'est fait sentir déjà en latin vulgaire et, d'autre part, à l'influence latine qui s'accroît à partir du Moyen Âge et embrasse aussi la grammaire. Pour ce dernier point, il suffit de rappeler le sort du suffixe *-able* qui, actif en vieux français, devient (ou plutôt redevient) progressivement passif, et ce revirement est entraîné aussi bien par des facteurs internes que par l'influence latine.

La fréquence considérable du passé en roumain s'explique par l'influence particulièrement élevée de l'oral sur l'écrit, corroborée par l'influence puriste pratiquement inexistante de l'Académie.

La rareté des temps composés (passé composé et plus-que-parfait) en espagnol (nous pouvons ajouter: et en portugais) ne devrait pas nous étonner étant donné le caractère conservateur de cette langue.

T. K r e f e l d (*Unterordnung – Beiordnung – Zuordnung. Was ist romanisch an französisch «que»? pp. 11-36*) s'intéresse à la relation qu'il y a entre les points de vue génétique et typologique dans l'étude des langues romanes. Il constate que «la parenté génétique se reproduit évidemment dans la similitude typologique» (p. 11), mais apporte par la suite une limitation à cette constatation: «En particulier, la thèse de la congruence entre l'appartenance historiquement motivée de langues à la famille des langues romanes et l'identité typologique de leur aspect actuel n'est pas toujours évidente» (ibidem).

Le problème est expliqué à l'exemple de la particule française *que* comparée aux équivalents qu'elle a dans une seule langue romane: en roumain. La conclusion générale est que l'emploi de la particule *que* témoigne de deux tendances du français: la rareté de la subordination formellement non marquée (asyndétique) et «le développement de marques syntaxiques universelles». En revanche, le roumain est «particulièrement polymorphe».

En marge de ces conclusions, qui trouvent par ailleurs une confirmation dans d'autres domaines des langues comparées, on peut suggérer la possibilité d'attacher ces conclusions au

problème, parfois discuté, de l'économie qui est censée caractériser l'expression linguistique française.

Nous donnons raison à W. Raible qui postule, à l'occasion de cet article, d'élargir l'enquête sur d'autres langues romanes en vue d'obtenir un certain continuum dans le cadre duquel chaque langue prendrait sa place. Ceci nous rapprocherait, bien entendu, d'une typologie intégrale des langues romanes.

H. G e c k e l e r (*Alter Wein in neue Schäume. Überlegungen zur Natürlichkeit traditioneller Kategorien für die typologische Beschreibung romanischer Sprachen* pp. 163-190) rappelle l'histoire des notions «synthétique» et «analytique» en linguistique et l'innovation apportée par H. Weinrich qui leur substitue les termes «prédéterminé» et «postdéterminé». L'auteur met en évidence la nécessité de ces deux types de classification, en particulier il dénonce la nécessité d'une classe mixte pour les cas comme *tu chanteras*.

Il propose deux niveaux d'analyse (le premier est fondé sur le degré de cohésion morphologique, le second sur une distinction d'ordre positionnel) et quatre catégories: 1<sup>o</sup> analytique et prédéterminé, 2<sup>o</sup> analytique et postdéterminé, 3<sup>o</sup> synthétique et prédéterminé, 4<sup>o</sup> synthétique et postdéterminé. Il faut cependant remarquer que cette approche n'élimine pas les classes mixtes représentées par ex. par *tu chanteras*.

En ce qui concerne les notions «analytique» et «synthétique», on pourrait encore ajouter que les caractéristiques énumérées par Geckeler ne suffisent pas. Il ne parle pas du phénomène de redondance, de la richesse du lexique en dérivés, pour ne suggérer que les lacunes les plus évidentes.

Dans l'article «*Konsistenz als typologisches Kriterium?*» (pp. 223-263), W. O e s t e r - r e i c h e r parle d'inconsistances (le terme métalinguistique *Inkonsistenz* est plus fréquent en allemand qu'en français) des types linguistiques. Il présente le phénomène à l'exemple de l'ordre des mots. Parmi les raisons des inconsistances il signale les facteurs suivants: 1<sup>o</sup> l'influence des langues voisines (on peut ajouter: particulièrement grande dans le domaine de l'ordre des mots) et 2<sup>o</sup> l'étape intermédiaire où se trouvent les langues romanes (de même que les langues germaniques et slaves) entre le type O-V et le type V-O. En ce qui concerne le point 2<sup>o</sup>, on sait que le type O-V passe progressivement au type V-O dans la majorité des langues indo-européennes, en chinois, dans de nombreuses langues africaines, etc. entraînant des inconsistances. Par exemple, l'ordre normal français est V-O, comme dans *Marie voit Jean*, mais on trouve l'ordre archaïque O-V dans le cas où l'objet est un pronom, comme dans *Marie le voit*.

Ci-dessus, on n'a dit mot sur les articles restants, qui ne sont pas pour autant moins dignes d'intérêt: H. L ü d t k e, *Prämisse für die Darstellung der romanischen Sprachgeschichte*; T. S t o l z, *Natürlichkeit und Typologie in der rumänischen Verbmorphologie*; O. G s e l l, *Universalien und Sprachtypus in der Geschichte der französischen Demonstrativa*; M. A g u - a d o & Ch. L e h m a n n, *Zur Grammatikalisierung der Klitika im Katalanischen*.

On peut conclure en disant que la conférence de Fribourg a apporté une contribution réelle à l'élaboration d'une typologie intégrale des langues romanes, même si les résultats obtenus ne sont pas spectaculaires.

#### BIBLIOGRAPHIE

- C o s e r i u E. (1988): Der romanische Sprachtypus. Versuch einer neuen Typologisierung der romanischen Sprachen. In: *Energeia und Ergon*. Vol. 1: Schriften von E. Coseriu (1965-1987). Tübingen.

- G a w e ł k o M. (1987-1988): Sur la comparaison des systèmes dérivatifs. «Roczniki Humanistyczne» 35-36 fasc. 5 p. 63-71.
- G a w e ł k o M. (1991): Is «Whole Language Typology» Possible towards the End of the XXth Century? In: W. B a n y ś, L. B e d n a r c z u k, K. B o g a c k i (éds). Études de linguistique romane et slave. Cracovie p. 203-215.
- H a a r m a n n H. (1977): Prinzipielle Probleme des multilateralen Spachvergleichs. Anmerkungen zur Methodik und Methodologie. Tübingen (TBL 83).
- D i P i e t r o J. (1976): Language Structures in Contrast. 2<sup>e</sup> éd. Massachusetts.

Marek Gawętko

Witold MAŃCZAK. *La classification des langues romanes*. Cracovie 1991  
136 pp. Universitas.

On trouve beaucoup de classifications des langues romanes. Dans la grande majorité des cas, elles étaient fondées sur des traits peu nombreux, phonétiques ou morphologiques, rarement syntaxiques, arbitrairement choisis. Il est clair que le choix des traits déterminait les configurations des langues. Les classifications basées sur un ou plusieurs traits ont un caractère arbitraire, comme l'a déjà constaté M. Pei en 1949. De nos jours, les critiques de telles classifications foisonnent. Pour s'en convaincre, il suffit de considérer un seul numéro de la revue «Dacoromania» (3:1975-1976), où l'on trouve deux articles contenant des remarques critiques: J. G o u d e t, *La romanité orientale: considérations méthodologiques* et J.-G. B o u - v i e r, *Orientalité ou hyper-romanité du roumain?* Le mérite du prof. Mańczak n'est donc pas de critiquer les classifications jusqu'ici réalisées, mais d'effectuer, déjà en 1959, une classification complexe des langues romanes (*Le problème de la classification des langues romanes*. «Boletim de Filologia» (Lisbonne) 18), basées sur la totalité des traits morphologiques.

Le travail recensé, basé sur la totalité des mots apparaissant dans des textes parallèles, a aussi un caractère complexe. Une chose cependant est à corriger: le titre du travail qui nous paraît trop général. A l'époque où l'on trouve une multitude d'études consacrées à la syntaxe, à la pragmatique des langues romanes, sans parler de phonétique ou de morphologie, le titre *La classification...* est déroutant. En effet il suggère la prise en considération de toutes ces études. On pourrait soit remplacer le terme «classification» par le terme «parenté», ce qui rendrait le titre plus adéquat, soit éviter l'article défini (par ex. *Essai de classification...*).

Le chapitre «Coup d'oeil sur l'historique du problème», même s'il n'est qu'une compilation, est précieux parce qu'il fournit des matériaux parfois peu connus et difficilement accessibles. La liste des chercheurs et des configurations des langues qu'ils ont établies est plus exhaustive que dans n'importe quel autre aperçu du problème. Cependant, dans certains cas, la présentation est trop sommaire. Nous sommes satisfait par la liste des critères appliqués par Trager (p. 15), qui nous donnent l'idée générale de sa conception. L'absence de critères fait que les configurations présentées ou les relevés numériques sont peu compréhensibles. Ainsi, en ce qui concerne la classification de B. Müller, nous trouvons (p. 10) deux sortes de divisions des langues romanes: soit en deux groupes (1<sup>o</sup> le français et le portugais, 2<sup>o</sup> les autres langues romanes) soit en trois groupes (1<sup>o</sup> le français, 2<sup>o</sup> le portugais, 3<sup>o</sup> les autres langues romanes) plus l'indication que ces divisions ont été opérées sur la base des «systèmes phonétiques». Or, une